

COORDINATION ACCUEIL TEMPS LIBRE (ATL) IXELLES

PROGRAMME CLE
(COORDINATION LOCALE POUR
L'ENFANCE 2015-2020)

DE L'ACCUEIL
EXTRASCOLAIRE
À IXELLES

2016

3^{ème} programme CLE

Réalisé par Gérald Vanderkelen, Coordinateur ATL à Ixelles

1. POTENTIEL D'ACCUEIL, D'ACTIVITÉS, TEMPS D'ACCUEIL ET COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

ÉTAT DES LIEUX	
<u>Durant l'année scolaire</u>	87 opérateurs (associations, services communaux, 8 écoles communales et 7 écoles libres) 54 activités sportives ; 27 sports différents 28 cours de danses ; 9 danses différentes 41 activités culturelles et éducatives ; 19 types différents (musique, théâtre, langues, etc.) 16 activités artistiques, créatives et ludiques ; 7 types différents 11 activités de soutien scolaire 9 activités multi-thématiques 7 mouvements de jeunesse 15 activités en familles
<u>Durant les vacances scolaires</u>	57 opérateurs (associations, services communaux, 8 écoles communales et 2 écoles libres) 54 activités sportives ; 27 sports différents 28 cours de danses ; 9 danses différentes 41 activités culturelles et éducatives ; 19 types différents (musique, théâtre, langues, etc.) 16 activités artistiques, créatives et ludiques ; 7 types différents 11 activités de soutien scolaire 9 activités multi-thématiques 7 mouvements de jeunesse 15 activités en familles
BESOINS IDENTIFIÉS	PROGRAMME CLE
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser plus d'activités thématiques au sein des écoles • Et/ou organiser des déplacements entre l'école et les lieux d'activités extrascolaires • D'abord du sport, puis des activités linguistiques, et des activités musicales • Besoin d'activités prioritairement le mercredi après-midi • Étendre la plage horaire de l'accueil extrascolaire dans certaines écoles à 7h15-18h30 • Plus d'activités extrascolaires des associations sportives et culturelles dans les quartiers Bailli et Lepoutre 	<p style="text-align: center;"><u>Durant l'année scolaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Un engagement et des démarches seront entrepris pour organiser plus d'activités thématiques dans les écoles, concernant plus spécifiquement le mercredi après-midi • La priorité sera d'abord accordée aux sports, aux activités linguistiques, et aux activités musicales • La coordination ATL apportera un soutien logistique pour la mise en place de ces activités dans les écoles du réseau libre qui en font la demande • Le Service de la Jeunesse et l'Instruction publique collaboreront étroitement en vue d'augmenter ces activités dans les écoles du réseau communal • La coordination ATL ré-étudiera la possibilité d'organiser des rangs à pieds entre des établissements scolaires et certains opérateurs de l'extrascolaire proche de ces écoles

- Etant donné l'impossibilité pour la Commune d'organiser des rangs vers tous les opérateurs, ceux-ci seront également invités à en organiser eux-mêmes, dans la mesure du possible, depuis les écoles proches
- Il sera communiqué à l'ensemble des opérateurs associatifs le besoin d'organiser plus d'activités extrascolaires dans les quartiers Bailli et Lepoutre. La coordination ATL favorisera l'établissement de contacts et de collaborations entre opérateurs et elle apportera également une aide pour la recherche de locaux disponibles dans cette zone

Durant les vacances scolaires

- Manque de stages durant l'été pour les 2,5-5 ans, principalement les 2,5-3 ans dans le nord d'Ixelles et dans les quartiers autour du boulevard général Jacques
- Augmenter l'offre de stages à bas prix (moins de 50€ par semaine) durant l'été pour les 6-11 ans
- Plus de stages dans les quartiers Bailli et Lepoutre
- Plus de stages musicaux, linguistiques, scientifiques et découvertes

- Le Service de la Jeunesse et l'Instruction publique collaboreront étroitement en vue d'organiser une offre supplémentaire de stage durant l'été pour les 2,5-5 ans, de préférence dans le nord d'Ixelles ou dans les quartiers autour du Boulevard Général Jacques.
- Il sera communiqué à l'ensemble des opérateurs le besoin d'organiser d'une part plus de stages dans les quartiers Bailli et Lepoutre, et d'autre part plus de stages musicaux, linguistiques, scientifiques, découvertes, et également de stages à moins de 50€ durant l'été sur l'ensemble de la commune

2. COÛT

ÉTAT DES LIEUX

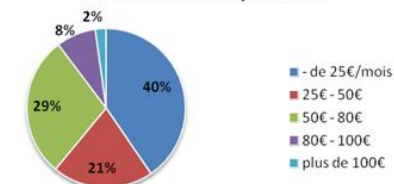
Durant l'année scolaire

Coût moyen de l'extrascolaire organisé par les écoles communales (sans temps de midi) : 16,5€/mois

Coût moyen de l'extrascolaire organisé par les écoles du libre (sans temps de midi) : 69,73€/mois

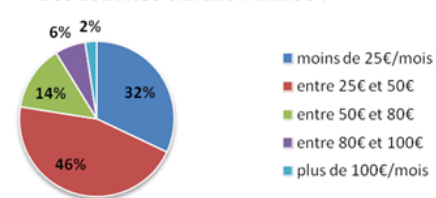
Pour les activités des autres opérateurs :

Offre d'activités durant l'année scolaire en fonction du coût par mois *



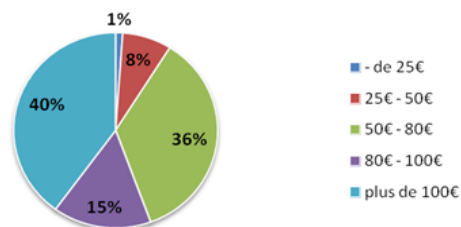
* Calculée en considérant une activité de 2h par semaine
1 mois = 37 semaines divisé par 10 mois

Combien êtes-vous prêt à payer par mois pour des activités durant l'année ?

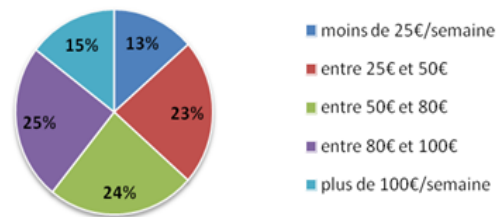


Durant les vacances scolaires

Offre d'activités durant les vacances scolaires en fonction du coût par semaine



Demande d'activités durant les vacances scolaires en fonction du coût par semaine



BESOINS IDENTIFIÉS

- Coûts plus abordable (moins de 50€/mois) de l'extrascolaire organisé par certaines écoles du réseau libre
- Réduire globalement le coût des stages que les parents payent afin d'adapter le prix à la demande
- Proposer plus de tarifs sociaux ou réductions en fonction du nombre d'enfants, de la situation familiale (famille monoparentale) ou socio-économique

PROGRAMME CLE

- La coordination ATL informera les opérateurs du besoin de réduire le coût des stages, et il leur sera proposé différentes idées permettant une accessibilité aux activités onéreuses à un plus grand nombre de familles, telles que celle d'instaurer dans la mesure du possible un système de prix solidaires à destination de certaines familles (monoparentales, familles nombreuses, précarisés, réduction en fonction du nombre d'enfants inscrits, etc.)
- Les opérateurs s'engagent à procurer aux familles une meilleure information des solutions leur permettant de réduire le coût des activités (déduction fiscale, remboursement de la mutuelle, prise en charge du CPAS)
- La coordination ATL informera également les familles de ces possibilités, via les brochures ATL et le site Internet
- La coordination ATL établira un inventaire des opérateurs qui ne sont ni reconnus, ni agréés, ni subsidiés par aucun des pouvoirs publics (Commune, Région, FWB, ONE, ADEPS). Pour ces opérateurs, il leur sera ensuite rappelé l'obligation de se déclarer à l'ONE, ce qui leur permettra alors de pouvoir proposer aux familles la déduction fiscale pour frais de garde d'enfant

3. TAUX D'ENCADREMENT

BESOINS IDENTIFIÉS <ul style="list-style-type: none">• Augmenter l'encadrement dans les écoles qui possèdent un taux faible comparé à la moyenne des écoles agréées ATL• Ce besoin concerne principalement le mercredi et les autres jours au début de l'accueil après les cours, mais diffère en fonction des écoles	PROGRAMME CLE <ul style="list-style-type: none">• Les écoles s'engagent à tendre globalement vers un meilleur taux d'encadrement. Une évaluation du taux d'encadrement des accueils des écoles agréées sera établie en 2018.• L'Instruction publique a la volonté d'œuvrer à l'amélioration de cette situation au sein des écoles communales, en tenant toutefois compte du contexte communal et budgétaire. L'augmentation de l'offre d'activités thématiques sur le lieu de l'école, en collaboration avec le Service Jeunesse, permettra de plus d'améliorer les taux d'encadrement• La coordination ATL proposera aux écoles du réseau libre des rencontres afin d'échanger les pratiques et de dégager ensemble des possibilités d'amélioration
---	---

4. LOCAUX

BESOINS IDENTIFIÉS <ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'état de certains locaux et bâtiments vétustes, privés ou publiques• Plus d'espace et plus de locaux dans les écoles, ainsi que dans les associations sportives et culturelles d'Ixelles• Plus d'infrastructures sportives à disposition de clubs sportifs dans les quartiers Bailli et Lepoutre	PROGRAMME CLE <ul style="list-style-type: none">• La coordination ATL établira un relevé des locaux accessibles aux associations sportives et culturelles. Ceci comprendra également ceux des institutions et associations disposées à louer ou mettre à disposition leurs locaux à d'autres opérateurs lorsqu'ils sont inoccupés• En soutenant les collaborations entre opérateurs, la coordination ATL encouragera le partage des locaux, permettant d'optimiser l'utilisation de ceux-ci tout en réduisant les frais pour les opérateurs
---	---

5. MATÉRIEL

BESOINS IDENTIFIÉS <ul style="list-style-type: none">• Nous n'avons pas pu recueillir suffisamment d'informations pour répondre à ce point	PROGRAMME CLE <ul style="list-style-type: none">• La coordination ATL établira un diagnostic plus approfondi sur le besoin des écoles en matériel, et réfléchira à l'opportunité de constituer des malles itinérantes si un manque est identifié
---	---

6. FORMATION DU PERSONNEL ET LEUR STATUT

BESOINS IDENTIFIÉS	PROGRAMME CLE
<ul style="list-style-type: none">• Revaloriser le statut des accueillant(e)s (CDI et possibilité de temps plein) et leur image (vis-à-vis des parents et enseignants)• Globalement, la formation du personnel est satisfaisante tant pour les parents que pour les opérateurs.• Cependant, pour professionnaliser encore plus la fonction et pour remplir l'obligation de formations continues pour le personnel des opérateurs agréés ATL, les accueillant(e)s des écoles doivent suivre plus de formations	<ul style="list-style-type: none">• La coordination ATL communiquera systématiquement aux partenaires les formations qui lui sont connues, en distinguant celles qui sont gratuites.• Elle proposera une aide et un suivi aux écoles agréées du réseau libre pour respecter le quota obligatoire d'heures de formations continues à suivre par le personnel• Quant aux écoles communales, le respect du nombre minimum d'heures de formations à suivre défini par le Décret ATL sera supervisé par le Service de l'Instruction publique• La coordination ATL continuera à encourager la mise à disposition de places vacantes lors de formations in situ organisées par les écoles communales, dans le cadre de collaborations avec le Service de l'Instruction publique• En soutenant les collaborations entre opérateurs, la coordination ATL encouragera l'organisation commune de formations sur site, permettant de plus une mutualisation des coûts lorsqu'elles sont payantes.• Enfin, elle informera les opérateurs partenaires des différentes possibilités de remplacement du personnel parti en formation, que proposent certains organismes tels que Badje

7. QUALITÉ DES SERVICES

BESOINS IDENTIFIÉS	PROGRAMME CLE
<ul style="list-style-type: none">• Certains opérateurs ne sont pas informés de leur obligation de se déclarer ou de demander une autorisation à l'ONE pour organiser un accueil d'enfants. Cette obligation ne concerne pas tout type d'opérateurs (par exemples, les clubs sportifs reconnus par l'ADEPS en sont exemptés)• Le projet d'accueil, lorsqu'il existe, n'est pas suffisamment communiqué au personnel et aux parents• Les opérateurs ne sont pas tous informé ni du code de qualité, ni du référentiel ONE, ni des campagnes de sensibilisation organisées par l'ONE	<ul style="list-style-type: none">• La coordination ATL informera les opérateurs concernés et qui ne sont pas en règle de leur obligation de déclaration auprès de l'ONE ou de demande d'autorisation• Elle accompagnera ces opérateurs dans ces démarches et dans l'établissement d'un projet d'accueil• Elle sensibilisera les opérateurs qui ont déjà rédigé un projet d'accueil sur l'importance de le communiquer systématiquement aux parents et au personnel• Elle informera les opérateurs du référentiel établi par l'ONE quant à la qualité de d'accueil et les principes psychopédagogiques défendus• Elle relayera les campagnes de sensibilisation de l'ONE auprès des opérateurs partenaires

8. ACCESSIBILITÉ (ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP)

BESOINS IDENTIFIÉS <ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'information concernant les activités accessibles aux enfants porteurs de handicap (intégration et mobilité réduite)• Mieux informer et former le personnel aux spécificités de l'accueil des enfants différents	PROGRAMME CLE <ul style="list-style-type: none">• La coordination ATL sensibilisera et aidera les opérateurs à mettre en œuvre des projets d'intégration et d'accueil d'enfants à mobilité réduite• Elle transmettra aux opérateurs une liste de formations et d'associations en lien avec cette thématique• Elle apportera une meilleure information au public sur les activités accessibles à ces enfants, via 2 logos spécifiques intégrés dans la brochure ATL et sur le site internet (un pour l'accessibilité aux enfants à mobilité réduite, et l'autre pour l'intégration)
--	---

9. INFORMATION

BESOINS IDENTIFIÉS <ul style="list-style-type: none">• Rendre à la fois plus lisible et plus complète la brochure ATL• Améliorer la lisibilité des activités existantes à Ixelles sur le site internet• Rendre le site internet plus attractif pour les familles, et en faire un outil pour les opérateurs• Augmenter l'échange d'informations entre les opérateurs et la coordination ATL• Mettre à jour plus régulièrement les informations concernant les activités organisées à Ixelles	PROGRAMME CLE <ul style="list-style-type: none">• La coordination ATL poursuivra l'organisation annuelle de la Fête des familles• La brochure ATL recensant l'offre d'activités à Ixelles sera rééditée et retravaillée afin de rendre la liste d'activités plus complète plus lisible et plus détaillée• Le site internet sera également retravaillé afin de mieux présenter l'offre sur le site, de créer la possibilité de mettre à jour les activités, de le rendre plus attractif et d'en faire un outil pour les opérateurs
--	--

10. COOPÉRATION ET PARTENARIAT ENTRE OPÉRATEURS

BESOINS IDENTIFIÉS <ul style="list-style-type: none">• Créer plus de collaborations entre opérateurs	PROGRAMME CLE <ul style="list-style-type: none">• La coordination ATL proposera d'organiser des réunions systématiques entre opérateurs de même secteur (EDD, vacances scolaires, sport, écoles, etc.) ainsi que des réunions sur des thématiques transversales à différents secteurs afin d'échanger sur leurs pratiques et difficultés, et éventuellement de créer des collaborations.
---	---

11. LIENS ENTRE OPÉRATEURS ET LA COORDINATION ATL

BESOINS IDENTIFIÉS <ul style="list-style-type: none">• Améliorer la connaissance des opérateurs du rôle de la coordination ATL et des objectifs du Décret ATL• Augmenter les contacts et échanges d'information entre la coordination ATL et les opérateurs	PROGRAMME CLE <ul style="list-style-type: none">• La coordination ATL rencontrera chaque opérateur, afin de (ré)établir un contact, de leur exposer le rôle du coordinateur ATL et les objectifs du décret ATL, et de les sensibiliser sur l'amélioration de l'extrascolaire à Ixelles• Elle invitera les opérateurs à donner leur avis sur le développement du site Internet• Elle leur proposera un accompagnement lors de difficultés rencontrées en lien avec l'accueil des enfants
---	--

12. BESOINS SUR L'ESPACE PUBLIC

BESOINS IDENTIFIÉS <ul style="list-style-type: none">• Animations sur les espaces publics, plus de personnel• Améliorer l'infrastructure (bancs, goals, balançoire, etc) et mieux l'adapter en fonction du lieu et du public qui occupe l'espace• Donner une meilleure information relative à l'offre d'activités aux travailleurs et éducateurs de rue des services et associations œuvrant sur l'espace public, afin qu'ils informent à leur tour les enfants et jeunes de ces activités qui leur sont destinées.• Développer les compétences relationnelles vis-à-vis du public accueilli des gardiens de parc et de plaine• Mieux définir et délimiter le rôle du personnel communal œuvrant sur l'espace public, afin de les rendre complémentaires• Renforcer et structurer la participation à l'UTPRC des différents services travaillant à l'accueil des enfants et jeunes sur l'espace public, afin de pouvoir systématiquement réaliser des études globales lorsque des besoins relatifs à l'accueil d'enfants sur l'espace public sont identifiés	PROGRAMME CLE <ul style="list-style-type: none">• Il sera créé une page internet spécifique aux activités ponctuelles organisées à Ixelles à destination des enfants et des jeunes, permettant un échange d'informations en temps réel des actions menées entre autres par les opérateurs de l'espace public• En plus d'être directement destinée aux familles et aux jeunes, cette page sera de plus utile pour informer le personnel œuvrant sur l'espace public en contact avec les enfants et les jeunes sur les activités en cours à Ixelles, qu'ils pourront ensuite leur communiquer.• Des formations développant les compétences communicationnelles avec les jeunes, la transmission d'informations, et l'accueil du public seront proposées aux gardiens de plaine• Une réflexion et des discussions seront menées sur le rôle du personnel œuvrant sur l'espace public (gardien de plaine, de parc, gardien de la paix, éducateurs de rue, animateurs de rue) afin de les rendre plus complémentaires, améliorant de ce fait l'efficacité du travail sur l'espace public• La participation à l'UTPRC des services de prévention sera poursuivie, le service des éducateurs de rue continuera à être consulté lorsque des modifications urbanistiques concernent des espaces publics fréquentés par des jeunes. De même, la coordination ATL sera consultée lorsqu'il sera question d'infrastructures destinées aux enfants (balançoire, jeux pour enfants, etc.)
--	--

